

portant nomination à titre normal dans
l'Ordre de la Médaille d'Honneur.

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

VU la Constitution ;

VU le Décret 60/204 du 28 Juillet 1960, portant création de la Médaille d'Honneur ;

VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, fixant les modalités d'attributions des
décorations ;

DECRETE :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre de la Médaille d'Honneur ;

MEDAILLE D'OR

Monsieur BAKADINA Jean-Marie, Peintre froid C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur N'GOUAMA Paul, Chauffeur Frigoriste C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

MEDAILLE D'ARGENT

Monsieur TSIKA Isidore, Manoeuvre C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BOBOTY Barthélémy, Adjoint Chef d'Atelier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BATCHI Charles, Manutentionnaire C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BOTILA Edouard, Manoeuvre C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MANANGA Joël, Frigoriste C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MAPAKO Pierre, Manoeuvre C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur N'ZENGUI Jean-Claude, Assistant-Comptable C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur N'GOUKOULOU-MOUKOKO Albert, Employé de Bureau C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MOUALOU Michel, Employé de Bureau C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MOUNZEHOU Jean-Pierre, Peintre C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MISSENGUE Luc, Jardinier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur IVOUTOUGHU Théophile, Magasinier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur DIAMBOUILA Léonard, Employé de Bureau C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

MEDAILLE DE BRONZE

Monsieur GOMA Albert, Manutentionnaire C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BITSINDOU Boniface, Encaisseur C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BAKANA-SAMBA Etienne, Assistant-Comptable C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MOUNGOU-DIMINA Jean, Commis Dactylographe C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MAVOUNGOU Louis Magloire, Assistant-Comptable C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BOUANGA Benjamin, Menuisier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur BAMA Benoît, Aide-Comptable C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur MADZOU Sylvain, Assistant Administratif C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur LOUMOUAMOU Paul, Manutentionnaire C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

Monsieur LOUKONTI Albert, Assistant Administratif C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

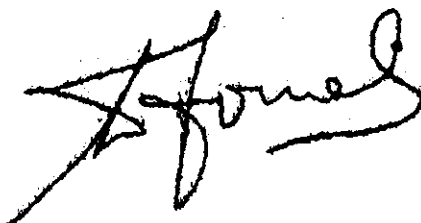
.../...

Monsieur MAKOSSO Germain, Menuisier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur YINGADIO Ferdinand, Assistant-Comptable C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur TCHICABA Jean Marc, Tôlier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur SAFOU Théodore, Mécanicien C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur N'ZABA François, Mécanicien C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur N'GAKA Antoine, Employé de Bureau C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur N'GANGA Fulbert, Auxiliaire de Comptabilité C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur MAHOUKOU Pierre, Caissier C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur KOUPIA Hilaire, Gérant C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur KOULESSI François, Peintre Frigoriste C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur IMBOU Marcel, Comptable C.C.S.O. - POINTE-NOIRE
Monsieur GANGA Joseph, Auxiliaire de Comptabilité C.C.S.O. - POINTE-NOIRE

ARTICLE 2 : Il sera fait application des dispositions du Décret 60/205 du 28 Juillet 1960, en ce qui concerne le règlement des droits de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 11 août 1975



LE COMMANDANT Marien N'GOUABI.-